

## RÉSUMÉ

L'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) est un organisme non partisan et sans but lucratif composé de 21 associations étudiantes de partout au Canada représentant 250 000 étudiants postsecondaires. Dans le cadre de son partenariat avec l'Union étudiante du Québec (UEQ) et ses huit associations membres représentant 77 000 étudiants du Québec, l'ACAE est une voix nationale pour les étudiants auprès du gouvernement fédéral. L'ACAE promeut un système d'éducation postsecondaire qui soit accessible, abordable, novateur et de haute qualité.

Le fait que tous les Canadiens puissent suivre des études et des formations supérieures est au cœur d'une économie productive, compétitive et stable pour l'avenir. Si elles sont adoptées, nos recommandations, présentées ci-dessous, amélioreraient les programmes fédéraux en place et amélioreraient ainsi la productivité des étudiants tout au long de leurs études et une fois au sein du marché du travail, où ils contribueront à l'économie canadienne.

## RECOMMANDATIONS de l'ACAE :

- La création par les trois organismes subventionnaires d'un programme de bourses pilote, d'une valeur de 8 millions de dollars, pour appuyer le développement et la distribution de ressources d'enseignement ouvertes (REO).
- L'établissement d'une période de non-remboursement sans intérêts des prêts étudiants à l'échelle du Canada, au coût annuel de 95 millions de dollars.
- L'introduction d'un mécanisme de financement du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) pour alléger les coûts initiaux d'une évaluation de l'accessibilité aux soins de santé mentale, au coût annuel de 25 millions de dollars.
- L'ajout de 40 000 emplois annuels à temps partiel pour étudiants au programme Emplois d'été Canada, au coût estimé annuel de 127 millions de dollars.
- L'investissement d'un montant additionnel de 37,5 millions de dollars des trois organismes pour les étudiants de deuxième et troisième cycle.
- L'utilisation de l'*Examen du soutien fédéral aux sciences* pour orienter le soutien à long terme du gouvernement fédéral pour la recherche.

## RESSOURCES D'ENSEIGNEMENT OUVERTES (REO)

Un système d'éducation postsecondaire accessible et abordable est essentiel à une économie productive. L'un des aspects clés de l'accessibilité est l'abordabilité et la qualité supérieure du matériel pédagogique. Les REO sont un bel exemple d'outils d'apprentissage novateurs qui sont très avantageux à la fois pour les étudiants et les enseignants postsecondaires.

En effet, les REO sont des outils d'enseignement, d'apprentissage et de recherche sur tout support qui sont du domaine public ou ont été diffusés sous licence ouverte permettant leur utilisation gratuite et leur adaptation à d'autres fins par d'autres personnes<sup>1</sup>. Parmi les exemples de REO, notons des manuels de cours, des plans de cours, des vidéos, des questionnaires et des notes de cours auxquels les étudiants peuvent accéder gratuitement et d'autre matériel d'enseignement destiné aux enseignants.

Pour les étudiants de la Colombie-Britannique (C.-B.), les REO ont eu une incidence importante sur l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité du matériel pédagogique. Selon un récent sondage auprès de ces étudiants, 96 % de ceux ayant utilisé les REO ont estimé qu'elles étaient soit de qualité moyenne, supérieure à la moyenne ou excellente<sup>2</sup>. De plus, on estime que le projet des REO de la C.-B. a permis à plus de 40 000 étudiants d'économiser plus de 4 millions de dollars entre 2012 et 2017<sup>3</sup>. En plus de faire économiser de l'argent aux étudiants, les REO facilitent leur apprentissage. Elles stimulent aussi le partage d'idées et de matériel d'enseignement entre les facultés, qui se classent parmi les meilleurs producteurs de contenu pédagogique.

L'ACAE recommande que les trois organismes créent un programme de bourses pilote, à un coût estimé annuel de 8 millions de dollars, qui offre du financement aux étudiants de deuxième et troisième cycle et aux facultés pour le développement de REO. L'ACAE demande également aux trois organismes d'explorer la possibilité de créer un registre en ligne des REO ayant été développées grâce à leurs bourses.

---

<sup>1</sup> *Education / OER* (Creative Commons). Accessible en ligne : <https://creativecommons.org/about/program-areas/education-oer/>

<sup>2</sup> Rajiv Jhangiani et Surita Jhangiani, « Investigating the Perceptions, Use, and Impact of Open Textbooks: A Survey of Post-Secondary Students in British Columbia », *International Review of Research in Open and Distributed Learning* 18, n° 4 (juin 2017) : 172-192. Accessible en ligne : <http://www.irrodl.org/index.php/irrodl/article/view/3012/4214>

<sup>3</sup> *Open Textbook Stats, Known adoptions in B.C.* (BCcampus OpenEd). Accessible en ligne : <https://open.bccampus.ca/open-textbook-stats/>

## PÉRIODE DE NON-REMBOURSEMENT SANS INTÉRÊTS DANS LE CADRE DU PCPE

L'ACAE estime que l'aide aux étudiants doit être offerte à tous les étudiants d'une manière qui soit claire et équitable pour qu'aucun étudiant ne porte indûment le lourd fardeau des frais scolaires. Cette approche s'applique aussi aux étudiants ayant terminé leurs études et cherchant une occasion professionnelle.

À l'heure actuelle, le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) avise les emprunteurs une fois qu'ils obtiennent leur diplôme qu'ils disposent d'une période de non-remboursement de six mois après laquelle ils devront commencer à rembourser leur prêt. De nombreux étudiants présument qu'aucun intérêt ne courra pendant cette période. Bien que la portion provinciale des programmes d'aide aux étudiants ne prévoit pas l'accumulation d'intérêts pendant les six premiers mois, la portion fédérale, elle, fait courir des intérêts immédiatement après que l'étudiant a obtenu son diplôme. Cette divergence entre l'aide fédérale et l'aide provinciale (comme en Ontario et en Alberta) cause du stress et sème la confusion chez les nouveaux diplômés, qui finissent souvent par avoir une dette plus importante qu'ils ne l'imaginent.

La période de six mois avec intérêts prévue par la portion fédérale des prêts étudiants nuit à la productivité des nouveaux diplômés et leur impose un fardeau injuste pour plusieurs raisons. Premièrement, il peut falloir jusqu'à six mois ou plus pour trouver un emploi rémunérateur. En 2016, la durée moyenne du chômage des personnes cherchant un emploi était de 19,8 semaines, soit un peu moins de cinq mois<sup>4</sup>. Deuxièmement, les personnes se trouvant un emploi pendant cette période doivent souvent faire face à diverses dépenses, comme celle d'un déménagement plus près du nouveau travail.

Bien que le Programme d'aide au remboursement protège les étudiants n'ayant pas trouvé d'emploi après six mois, aucune mesure n'est prise pour les aider à faire face aux coûts liés à la transition vers le marché du travail. C'est pourquoi l'ACAE recommande l'établissement d'une période de non-remboursement sans intérêts des prêts étudiants à l'échelle du Canada, à un coût annuel de 95 millions de dollars. Non seulement ce changement reflètera mieux les difficultés liées au marché du travail actuel, mais il accordera aux nouveaux diplômés suffisamment de temps pour se trouver un emploi payant avant que leur dette ne gonfle. L'ACAE estime que cet investissement en vaut la peine, car il soutient les étudiants dans leur transition vers un emploi rémunérateur en plus d'améliorer leur productivité globale.

---

<sup>4</sup> *Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, tableau CANSIM 282-0048* (Statistique Canada). Accessible en ligne : <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=2820048&retrLang=fra>

## ÉVALUATION DES MESURES D'ADAPTATION POUR LA SANTÉ MENTALE DANS LE CADRE DU PCPE

Au cours des dernières décennies, les gouvernements ont pris pleinement conscience de la valeur de promouvoir et de favoriser le bien-être mental au Canada. Non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais aussi parce qu'il devient de plus en plus évident que le bien-être mental favorise la productivité canadienne. Selon la Commission de la santé mentale du Canada, les maladies mentales et les difficultés qu'elles engendrent coûtent à l'économie canadienne environ 50 milliards de dollars par an<sup>5</sup>.

La santé mentale des étudiants est un enjeu majeur dans les campus postsecondaires. Selon un sondage de 2016, 44,4 % des étudiants répondants se sentaient « si déprimés qu'ils avaient du mal à fonctionner », 64,5 % se sentaient « accablés d'anxiété » et 13 % « avaient envisagé sérieusement le suicide » à un certain moment au cours des 12 derniers mois<sup>6</sup>. Compte tenu de ces statistiques, il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de ce problème.

Les établissements d'enseignement postsecondaires constatent une importante hausse du nombre d'étudiants étant aux prises avec des problèmes de santé mentale et demandant des mesures d'adaptation quant à ces problèmes. Au Nouveau-Brunswick, on a noté une augmentation de 300 % d'étudiants postsecondaires demandant des mesures d'adaptation relatives à la santé mentale entre 2012 et 2015<sup>7</sup>. Ces mesures d'adaptation sont nécessaires pour veiller à ce qu'un étudiant souffrant d'un problème de santé mentale reçoive l'aide nécessaire pour être en mesure de poursuivre ses études. Malheureusement, en raison des temps d'attente pour accéder aux services de santé mentale sur les campus<sup>8</sup>, les étudiants doivent souvent obtenir une évaluation psychologique auprès de professionnels de la santé à l'extérieur du campus, ce qui entraîne des coûts substantiels. Ces évaluations peuvent coûter jusqu'à 3 000 \$, une dépense que la plupart des étudiants bénéficiaires d'aide ne peuvent se permettre. Pour contribuer à la résolution de ce problème, le gouvernement fédéral pourrait élargir la portée d'un cadre de financement déjà en place dans le cadre du PCPE.

---

<sup>5</sup> *La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada* (Commission de la santé mentale du Canada, 2013). Accessible en ligne : <https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/2017-03/la%20necessite%20dinvestir%20dans%20la%20sante%20mentale%20au%20canada.pdf>

<sup>6</sup> *American College Health Association-National College Health Assessment II: Canadian Reference Group Data Report Spring 2016* (Hanover, MD: American College Health Association, 2016). Accessible en ligne : <http://www.acha-ncha.org/docs/NCHA-II%20SPRING%202016%20CANADIAN%20REFERENCE%20GROUP%20DATA%20REPORT.pdf>

<sup>7</sup> *Postsecondary: The Pathway to Prosperity* (New Brunswick Student Alliance, 2016). Accessible en ligne : [https://aenbnbsa.files.wordpress.com/2016/11/nbsa-2016\\_2017-lobby-doc\\_final-1.pdf](https://aenbnbsa.files.wordpress.com/2016/11/nbsa-2016_2017-lobby-doc_final-1.pdf)

<sup>8</sup> Rodrigo Narro Perez, Shawn Murphy, et Michael Gill, *Policy Paper: Student Health and Wellness* (Toronto: Ontario Undergraduate Student Alliance, 2014), 28. Accessible en ligne : [https://d3n8a8pro7vnmx.cloudfront.net/ousa/pages/80/attachments/original/1473368840/Student\\_Health\\_and\\_Wellness\\_document.pdf?1473368840](https://d3n8a8pro7vnmx.cloudfront.net/ousa/pages/80/attachments/original/1473368840/Student_Health_and_Wellness_document.pdf?1473368840) *Towards a Comprehensive Mental Health Strategy: The Crucial Role of Colleges and Universities as Partners* (Ontario College Health Association, décembre 2009), 16. Accessible en ligne : [http://oucha.ca/pdf/mental\\_health/2009\\_12\\_OUCHA\\_Mental\\_Health\\_Report.pdf](http://oucha.ca/pdf/mental_health/2009_12_OUCHA_Mental_Health_Report.pdf)

À l'heure actuelle, le PCPE offre des remboursements partiels des coûts d'évaluation aux étudiants ayant des difficultés d'apprentissage. L'ACAE recommande l'établissement d'un mécanisme de financement similaire, au coût de 25 millions de dollars par an, pour alléger les coûts initiaux d'une évaluation de l'accessibilité aux soins de santé mentale dans le cadre du PCPE. L'ACAE recommande également un examen des programmes du PCPE pour veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des étudiants aux prises avec des problèmes de santé mentale qui bénéficieraient d'une plus grande souplesse quant aux exigences de durée des programmes.

## AMÉLIORATION DU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Les étudiants et les nouveaux diplômés se préoccupent encore et toujours principalement de leur emploi. Le chômage chez les jeunes est encore considérablement plus élevé que le taux de chômage de la population générale (12 % en juin 2017, comparativement à un taux de chômage général de 6,5 %) et le sous-emploi persiste<sup>9</sup>. Bien que les études postsecondaires continuent d'être le meilleur investissement professionnel pour les Canadiens, les étudiants ont besoin de meilleurs mécanismes de soutien pour les aider à entrer sur le marché du travail.

L'engagement du gouvernement pour faciliter l'accès à l'emploi pour les étudiants n'est pas passé inaperçu. En effet, les étudiants saluent les nouveaux investissements annoncés pour le programme Emplois d'été Canada dans le budget de 2016. C'est pourquoi l'ACAE recommande de miser sur les progrès déjà faits à l'égard de ce programme de grande valeur.

En élargissant la portée du programme pour qu'il offre des emplois à temps partiel aux étudiants désireux de travailler pendant leurs études, ce dernier serait plus flexible et répondrait mieux aux besoins des étudiants d'aujourd'hui. Ces derniers sont plus susceptibles de travailler à temps partiel qu'au cours des dernières décennies<sup>10</sup> et moins d'étudiants suivent le parcours traditionnel selon lequel ils vont à l'école à temps plein à l'automne et l'hiver et ont congé à l'été. De plus, le groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes a récemment appuyé la position de l'ACAE quant au programme Emplois d'été Canada et a recommandé que ce dernier soit ouvert à tous les jeunes, y compris les étudiants à temps plein et à temps partiel, d'où l'importance de la création d'emplois à temps partiel à longueur d'année.

L'ACAE recommande l'ajout de 40 000 emplois annuels à temps partiel pour étudiants, au coût estimé annuel de 127 millions de dollars. En travaillant pendant leurs études, les étudiants acquièrent des compétences et de l'expérience utiles qui facilitent leur entrée sur le marché du travail, sans compter que les étudiants et les nouveaux diplômés de toutes les disciplines affichent une meilleure productivité.

---

<sup>9</sup> *Enquête sur la population active, juin 2017* (Ottawa : Statistique Canada, juin 2017). Accessible en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170707/dq170707a-fra.htm>; Sharanjit Uppal et Sébastien LaRochelle-Coté, *La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada* (Statistique Canada, 2014). Accessible en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/11916-fra.htm>

<sup>10</sup> René Morissette, *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada* (Statistique Canada, avril 2016). Accessible en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-631-x/11-631-x2016002-fra.htm>

## FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PAR LES TROIS ORGANISMES

Les étudiants jouent un rôle primordial dans la recherche et l'innovation au Canada. Ils se sont vus encouragés par les hausses importantes du financement des trois organismes pour la recherche dans le budget de 2016. Cependant, la proportion du financement provenant des trois organismes et accordée aux bourses des étudiants de deuxième et troisième cycle est moins élevée qu'en 2011.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), formant collectivement les trois organismes subventionnaires, ont subi des coupures majeures de financement pour la recherche entre 2011 et 2015. Tandis que le financement global du CRSNG et du CRSH a augmenté de 11,2 % et de 11,8 % respectivement en 2016, la proportion du financement global qu'ils accordent à la recherche d'étudiants de deuxième et troisième cycle a diminué de 0,7 % et de 2,4 %, respectivement. Il faut faire plus pour appuyer les innovateurs et les chercheurs du Canada.

Le gouvernement actuel s'est engagé à investir dans la science et l'innovation et il est essentiel qu'il soutienne la prochaine génération de chercheurs pour améliorer sa productivité et sa contribution dans ces domaines. *L'Examen du soutien fédéral aux sciences* souligne l'importance d'appuyer les étudiants de deuxième et troisième cycle et indique que « le nombre de subventions et de bourses octroyées par les conseils subventionnaires est petit comparé au nombre global d'étudiants diplômés inscrits au doctorat ou de SPD [stagiaires postdoctoraux] au Canada<sup>11</sup>. » L'examen demande également des hausses considérables du financement direct pour la recherche fondée sur l'investigation.

Pour combler cet écart, l'ACAE et son partenaire Union étudiante du Québec (UEQ) recommandent que le gouvernement fédéral investisse un montant additionnel de 37,5 millions de dollars dans le financement des trois organismes, visant particulièrement les étudiants de deuxième et troisième cycle. De plus, nous demandons que les trois organismes augmentent la proportion de leur budget global qu'ils accordent à la recherche pour atteindre (en fonction de l'inflation) la proportion globale qu'ils accordaient en 2011. Ces mesures permettront à un plus grand nombre d'étudiants d'obtenir le soutien dont ils ont besoin pour aider le Canada à devenir un chef de file mondial productif dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

L'ACAE demande également au gouvernement fédéral de s'appuyer sur *L'Examen du soutien fédéral aux sciences* pour orienter son soutien à long terme pour la recherche.

---

<sup>11</sup> *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche au pays* (L'Examen du soutien fédéral aux sciences, 2017), 194. Accessible en ligne : [http://www.examen-science.ca/eic/site/059.nsf/vwapi/ExamenDuSoutienScience\\_avril2017.pdf/\\$file/ExamenDuSoutienScience\\_avril2017.pdf](http://www.examen-science.ca/eic/site/059.nsf/vwapi/ExamenDuSoutienScience_avril2017.pdf/$file/ExamenDuSoutienScience_avril2017.pdf)